

MÉMENTO

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DES SIGNES OFFICIELS DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE (SIQO) EN NOUVELLE-AQUITAINE



300













PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE















Du fait de terroirs variés, les productions agricoles et alimentaires de Nouvelle-Aquitaine se caractérisent par leur grande diversité.

Les produits sous signe de la qualité et de l'origine, qu'ils soient AOP, IGP, LR, STG ou bio, sont nombreux. Ils témoignent de la richesse du patrimoine régional, bénéficiant de critères de qualité exigeants et de savoir-faire transmis de génération en génération.

LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

DU CHIFFRE D'AFFAIRES NATIONAL **DES PRODUITS SOUS SIQO HORS VIN**

DU VIN PRODUIT SOUS SIQO EN FRANCE

DU VIN PRODUIT EN NOUVELLE-AQUITAINE EST COMMERCIALISÉ SOUS SIQO (Y COMPRIS VINS DESTINÉS À L'ÉLABORATION DE SPIRITUEUX - HORS BIO)



RANG NATIONAL POUR LE NOMBRE D'EXPLOITATIONS BIO EN 2019 (PARMI LES RÉGIONS FRANÇAISES)



RANG NATIONAL POUR LA SURFACE DES EXPLOITATIONS BIO EN 2019 (PARMI LES RÉGIONS FRANÇAISES)

La règle appliquée pour sélectionner les produits qui ont été attribués à la région Nouvelle-Aquitaine est précisée en page 11.

Les estimations de volumes et de chiffres d'affaires sous SIQO sont issues d'extrapolations réalisées au regard des effectifs d'opérateurs habilités recensés en région, selon la méthodologie également présentée en page 11.



INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE





APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE / **APPELLATION** D'ORIGINE **PROTÉGÉE**



LABEL ROUGE

SPÉCIALITÉ TRADITIONNELLE **GARANTIE**

SOMMAIRE

LES SIQO DE NOUVELLE-AQUITAINEP. 2 À
FRUITS ET LÉGUMESP.
PRODUITS LAITIERSP.
VOLAILLES ET PALMIPÈDES
VIANDES ET CHARCUTERIES
PRODUITS DIVERS
VINS ET EAUX-DE-VIEP. 10 À 1
MÉTHODOLOGIE P. 1

LES SIGNES OFFICIELS DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE

EN NOUVELLE-AQUITAINE





C'est la notion de terroir qui fonde le concept des Appellations d'origine.

L'Appellation d'origine protégée (AOP) et l'Appellation d'origine contrôlée (AOC)

désignent un produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne des caractéristiques au produit. Elle ne se crée pas, elle consacre une production existante et lui confère dès lors une protection à l'échelle nationale mais aussi européenne, voire internationale.

Exemple d'AOP/AOC en Nouvelle-Aquitaine:

- La quarantaine d'appellations de vins de Gironde : Bordeaux, Bordeaux supérieur, Côte de Bordeaux, Médoc, Saint-Émilion...
- Une vingtaine d'autres appellations de vin Bergerac, Buzet, Monbazillac, Jurançon...
- Cognac et Armagnac.
- Ossau-Iraty, beurre Charentes-Poitou, Chabichou du Poitou, pomme du Limousin, piment d'Espelette, noix du Périgord, porc Kintoa...



L'Indication géographique protégée (IGP)

identifie un produit agricole, brut ou transformé, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique. Une étape, au moins parmi la production ou la transformation, doit avoir lieu dans cette aire géographique. Pour le vin, toutes les opérations réalisées depuis la récolte du raisin jusqu'à la fin du processus d'élaboration sont réalisées dans la zone géographique considérée. L'IGP est liée à un savoir-faire. Elle ne se crée pas, elle consacre une production existante et lui confère dès lors une protection à l'échelle nationale mais aussi européenne, voire internationale.

Exemple d'IGP en Nouvelle-Aquitaine :

- De nombreuses IGP viande de boucherie et charcuteries (jambon de Bayonne, agneau du Limousin, bœuf de Bazas, veau du Limousin...)
- De nombreuses IGP volailles et palmipèdes (volailles des Landes, de Gascogne, canard à foie gras du Sud-Ouest, chapon du Périgord...)
- Vin charentais, côtes de Gascogne...
- Pruneaux d'Agen, fraise du Périgord, kiwi de l'Adour, asperge du Blayais...
- Huîtres Marennes Oléron.
- Sel de Salies-de-Béarn.



Le Label Rouge est un signe national qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieur. Outre les caractéristiques sensorielles du produit Label Rouge et leur perception par le consommateur, la qualité supérieure repose sur les conditions de production, l'image du produit au regard de celles-ci, les éléments de présentation ou de service. Les produits qui peuvent bénéficier d'un Label Rouge sont les denrées alimentaires et les produits agricoles non alimentaires et non transformés, quelle que soit leur origine géographique.

Exemple de Labels Rouges en Nouvelle-Aquitaine :

- De nombreux LR viande de boucherie (gros bovin, veau, agneau...),
- De nombreux LR volailles et palmipèdes (poulet, chapon, mini chapon, poularde, canard gras, pintade, dinde, œufs de poule...),
- Huîtres fines de claire vertes, huîtres pousse en claire, moules de filières élevées en pleine mer,
- Fraise, kiwi Hayward, piment doux, reine-claude, marron,
- Farine, brioche.



La Spécialité traditionnelle garantie (STG)

correspond à un produit dont les qualités spécifiques sont liées à une composition, des méthodes de fabrication ou de transformation fondées sur une tradition, sans lien nécessaire avec une origine géographique.

Exemple de STG en Nouvelle-Aquitaine :

• Moule de Bouchot.





L'Agriculture Biologique (AB) est un mode de production qui allie des pratiques environnementales optimales, le respect de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles et l'assurance d'un niveau élevé de bien-être animal. Les opérateurs privilégient les procédés non polluants, respectueux de l'écosystème et des animaux. Ils excluent l'usage des organismes génétiquement modifiés (OGM) et limitent le recours aux intrants, en privilégiant l'emploi de ressources naturelles et renouvelables dans le cadre de systèmes agricoles organisés à l'échelle locale et en restreignant strictement l'utilisation de produits chimiques de synthèse.

PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE

FRUITS ET LÉGUMES	16
AOP FRUITS	2
IGP FRUITS	3
LR FRUITS	4
AOP LÉGUMES	1
IGP LÉGUMES	3
LR LÉGUMES	1
AOP ÉPICES	1
AOP HUILES*	1

PRODUITS LAITIERS	
AOP FROMAGES	2
IGP FROMAGES	1
AOP BEURRE	1

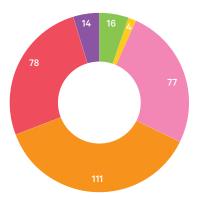
VIANDES CHARCUTERIES	77
AOP CHARCUTERIE	2
AOP VIANDE	1
IGP CHARCUTERIE	1
IGP VIANDE	12
LR CHARCUTERIE	18
LR VIANDE	43

VOLAILLES ET PALMIPÈDES	111	
IGP VOLAILLES	7	
LR VOLAILLES	93	
IGP PALMIPÈDES	1	
LR PALMIPÈDES	5	
LR ŒUFS	5	

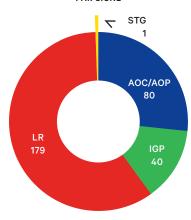
VINS ET EAUX-DE-VIE	78
AOC/AOP VITICOLES	63
IGP VITICOLES**	9
IG SPIRITUEUX	6

AUTRES PRODUITS	14
IGP HUÎTRES	1
LR HUÎTRES	2
LR MOULES	2
STG MOULES	1
IGP BRIOCHE	1
LR BRIOCHE	1
IGP SEL	1
LR FARINE	3
LR PRODUITS DE LA MER	2

RÉPARTITION DES SIQO EN NOUVELLE-AQUITAINE PAR FILIÈRE

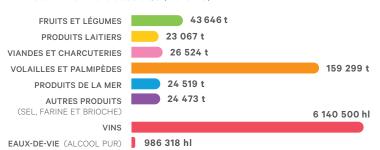


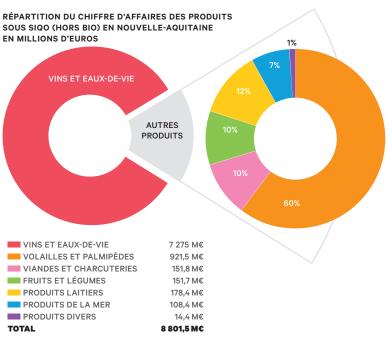
RÉPARTITION DES SIQO EN NOUVELLE-AQUITAINE PAR SIGNE



*L'AOC Huile de noix du Périgord a été officialisée en 2019 (AOP obtenue en 2021). Nous n'avons pas encore de données de production sur ce SIQO. **En 2020, l'IGP Pays de Brive a été officialisée. Ce dernier SIQO n'a pas encore de données de production. Il n'est pas comptabilisé en 2019.

VOLUMES PRODUITS EN NOUVELLE-AQUITAINE COMMERCIALISÉS SOUS SIQO (HORS BIO)







FRUITS & LÉGUMES

16 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE





INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

ASPERGE DES SABLES DES LANDES
ASPERGES DU BLAYAIS
FRAISE DU PERIGORD
KIWI DE L'ADOUR
MELON DU HAUT-POITOU
PRUNEAUX D'AGEN



APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE

NOIX DU PERIGORD
PIMENT D'ESPELETTE - EZPELETAKO BIPERRA
POMME DE TERRE DE L'ÎLE DE RÉ
POMME DU LIMOUSIN
HUILE DE NOIX DU PÉRIGORD



LABEL ROUGE

FRAISE
KIWI HAYWARD
MARRON
PIMENT DOUX
REINE-CLAUDE

2157

TONNES DE FRUITS ET LÉGUMES PRODUITS ET COMMERCIALISÉS **SOUS LABEL ROUGE** EN NOUVELLE-AQUITAINE

2 474

PRODUCTEURS SOUS SIQO (HORS BIO)

2107
PRODUCTEURS

367
PRODUCTEURS
DE LÉGUMES

26,5%

DES PRODUCTEURS DE FRUITS ET LÉGUMES DE NOUVELLE-AQUITAINE

81
ATELIERS DE TRI ET
CONDITIONNEMENT

130
TRANSFORMATEURS

€ 136

MILLIONS D'EUROS CHIFFRE D'AFFAIRES (HORS BIO)

33,5 %

DES PRODUCTEURS FRANÇAIS SOUS SIQO SONT NÉO-AQUITAINS

POURCENTAGES DES PRODUITS SOUS SIQO EN FRANCE PROVENANT DE NOUVELLE-AQUITAINE (HORS BIO)

LA NOUVELLE-AQUITAINE 100% **DES PRUNEAUX** 100% DES PIMENTS 99% DES CONDIMENTS/ÉPICES (AUTRE QUE LE SEL) 100% DES KIWIS 100% DES ASPERGES 70% DES POMMES 48% DES POMMES DE TERRE (HORS BIO) 50% **DES MELONS**

PRODUCTION SIQO EN NOUVELLE-AQUITAINE (47 017 TONNES)

11 280 t 1861 t 1961 t 1961 t 1960 t

ASPERGES
PIMENTS
MELON
NOIX
POM. TERRE PRIMEUR
FRAISE
REINE-CLAUDE
MARRON

PRUNEAUX

POMME

KIWI

17%
3%
7%
2%
2%
11%

PART SIQO DANS PRODUCTION



22 t

1753

PRODUCTEURS DE FRUITS



1520

PRODUCTEURS DE LÉGUMES



29%

DES SURFACES RÉGIONALES EN FRUITS BIO (CONTRE 28 % EN FRANCE)



9%

DES SURFACES RÉGIONALES EN LÉGUMES BIO (CONTRE 10 % EN FRANCE)

PRODUITS LAITIERS

4 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE





INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

TOMME DES PYRÉNÉES



APPELLATION D'ORIGINE **PROTÉGÉE**

BEURRE CHARENTES-POITOU CHABICHOU DU POITOU OSSAU-IRATY

3196

PRODUCTEURS SOUS SIQO (HORS BIO)

DONT 175

TRANSFORMATEURS

TRANSFORMATEURS

AFFINEURS

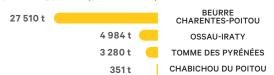


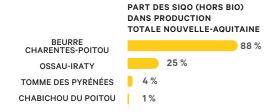
DES PRODUCTEURS FRANÇAIS **SOUS SIQO (HORS BIO)** SONT NÉO-AQUITAINS

DES FROMAGES DE BREBIS FRANÇAIS PÂTE PRESSÉE NON CUITE SOUS SIQO (HORS BIO) SONT NÉO-AQUITAINS

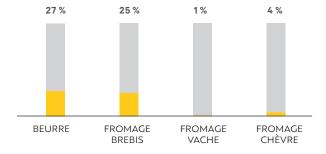
Les statistiques SIQO portent sur les volumes transformés en Nouvelle-Aquitaine, et non sur le lait collecté dans la région et transformé en SIQO ailleurs ; cela sous-estime le poids de la région en fromage de vache.

PRODUCTION SIGO (HORS BIO) EN **NOUVELLE-AQUITAINE (36 125 TONNES)**





Dans le chiffre d'affaires national sous SIQO (hors bio), la Nouvelle-Aquitaine représente en pourcentage :







VACHES LAITIÈRES

282 ÉLEVEURS

5,9% DU CHEPTEL RÉGIONAL



BREBIS LAITIÈRES

ÉLEVEURS

3,9% DU CHEPTEL RÉGIONAL



CHÈVRES LAITIÈRES

160 ÉLEVEURS

5,4% DU CHEPTEL RÉGIONAL

VOLAILLES ET PALMIPÈDES

111 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE





INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

CANARD À FOIE GRAS DU SUD-OUEST (CHALOSSE, GASCOGNE, GERS, LANDES, PÉRIGORD, QUERCY)

CHAPON DU PÉRIGORD POULARDE DU PÉRIGORD POLILET DU PÉRIGORD **VOLAILLES DE GASCOGNE VOLAILLES DES LANDES** VOLAILLES DU BÉARN **VOLAILLES DU GERS**



MINI-CHAPON

PALMIPÈDES GRAS

VOLAILLES

900 t

LABEL ROUGE

CHAPON **CANARD GRAS** CANARD DINDE PINTADE FOIE GRAS POULET OIF ŒUFS DE POULE **POULARDE** CAILLE LAPIN

22,4% DES VOLAILLES ET PALMIPÈDES FRANÇAIS SOUS SIQO DE NOUVELLE-AQUITAINE

83,6%

PART DES ÉLEVAGES DE NOUVELLE-AQUITAINE SOUS SIQO (HORS BIO) AU NIVEAU NATIONAL

ÉLEVAGES DE VOLAILLES ET ŒUFS **SOUS SIQO (HORS BIO)**

DES ÉLEVAGES DE VOLAILLES ET ŒUFS

ÉLEVAGES DE PALMIPÈDES GRAS **SOUS SIQO (HORS BIO)**

DONT 38 **ABATTEURS**



DES ÉLEVAGES DE CANARDS GRAS DE NOUVELLE-AQUITAINE

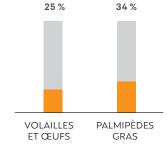
PALMIPÈDES GRAS COMMERCIALISÉS VOLAILLES COMMERCIALISÉES PRODUCTION SIGO (HORS BIO) **EN NOUVELLE-AQUITAINE** (158 399 TONNES) 139 571 t 17 928 t

18,6% VOLAILLES PAL MIPÈDES GRAS ŒUFS

17,4%

PART DES ÉLEVAGES SOUS SIQO (HORS BIO) **EN NOUVELLE-AQUITAINE** 68,5% PART DES SIGO (HORS BIO) DANS PRODUCTION TOTALE NOUVELLE-AQUITAINE 83 % 26 % 2 %

Dans le chiffre d'affaires national sous SIQO (hors bio), la Nouvelle-Aquitaine représente en pourcentage :



MILLIONS D'EUROS CHIFFRE D'AFFAIRES

515 M€ VOLAILLES ET ŒUFS

407 M€ PALMIPÈDES GRAS

POULET



% DES POULETS PRODUITS
DANS LA RÉGION SONT BIO
(CONTRE 0,91% EN FRANCE) **EXPLOITATIONS BIO**

% DES POULES PONDEUSES DANS LA RÉGION SONT BIO (CONTRE 19,1 % EN FRANCE)

VIANDES ET CHARCUTERIES

77 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE





INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

AGNEAU DE LAIT DES PYRÉNÉES AGNEAU DE PAUILLAC AGNEAU DU LIMOUSIN AGNEAU DU PÉRIGORD AGNEAU DU POITOU-CHARENTES BŒUF DE BAZAS

JAMBON DE BAYONNE PORC D'AUVERGNE PORC DE VENDÉE PORC DU LIMOUSIN PORC DU SUD-OUEST VEAU DU LIMOUSIN



11666 t

10 195 t

APPELLATION D'ORIGINE **PROTÉGÉE**

JAMBON DU KINTOA JAMBON NOIR DE BIGORRE



LABEL ROUGE

VIANDE DE GROS BOVINS DE BOUCHERIE VIANDE DE VEAU VIANDE D'AGNEAU VIANDE DE PORC CHARCUTERIES

17,4%

DES VIANDES ET CHARCUTERIES LABEL ROUGE FRANÇAISES PROVIENNENT DE NOUVELLE-AQUITAINE

3 ÉLEVAGE BOVINS VIANDE SOUS SIQO (HORS BIO)



BŒUF DE CHALOSSE



DES ÉLEVAGES BOVINS VIANDE DE NOUVELLE-AQUITAINE





DES ÉLEVAGES OVINS VIANDE DE NOUVELLE-AQUITAINE

ÉLEVAGES OVINS VIANDE SOUS SIQO (HORS BIO)





ÉLEVAGES PORCINS SOUS SIOO (HORS BIO)





DES ÉLEVAGES PORCINS DE NOUVELLE-AQUITAINE



CHIFFRE D'AFFAIRES (HORS BIO)

BOVINS

PORCINS

52 M€ CHARCUTERIES

PRODUCTION SIQO (HORS BIO) EN NOUVELLE-AQUITAINE (26 524 TONNES)

3 078 t

1585 t

BOVIN VIANDE

AGNEAU PORC

CHARCUTERIES

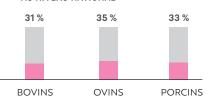
7,04 % 19.99 % 6.79 %

TOTALE NOUVELLE-AQUITAINE

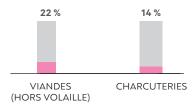
PART DES SIQO DANS PRODUCTION

Non disponible

PART DES ÉLEVAGES DE NOUVELLE-AQUITAINE SOUS SIQO (HORS BIO) AU NIVEAU NATIONAL



PART DES VOLUMES DE NOUVELLE-AQUITAINE COMMERCIALISÉS SOUS SIQO (HORS BIO) AU NIVEAU NATIONAL



Dans le chiffre d'affaires national sous SIQO (hors bio), la Nouvelle-Aquitaine représente en pourcentage :





BOVINS **VIANDES**

DES BOVINS PRODUITS

OVINS VIANDES

PORCS

DES PORCS PRODUITS

PRODUITS DIVERS

14 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE









PRODUITS DE LA MER





INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

HUÎTRES MARENNES OLÉRON



LABEL ROUGE

MOULES DE FILIÈRES ÉLEVÉES EN PLEINE MER

HUÎTRES FINES DE CLAIRES VERTES

MAIGRE D'AQUACULTURE MARINE

HUÎTRES POUSSE EN CLAIRE

SAUMON ATLANTIQUE



SPÉCIALITÉ TRADITIONNELLE GARANTIE

MOULES DE BOUCHOT

430

OPÉRATEURS HABILITÉS EN OSTRÉICULTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE



DES HUÎTRES FRANÇAISES SOUS SIQO (HORS BIO)

OPÉRATEURS HABILITÉS EN MYTILICULTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

DES MOULES FRANÇAISES SOUS SIQO (HORS BIO)

PRODUCTION SIQO (HORS BIO) **EN NOUVELLE-AQUITAINE (25 178 TONNES)**

17 838 t

6 490 t

HUÎTRES MOULES

850 t

PRODUITS AQUACOLES

© 113,6 MILLIONS D'EUROS CHIFFRE D'AFFAIRES (HORS BIO)

92,6 M€ HUÎTRES

14,3 M€ MOULES

6.7 M€ POISSONS

SEL



INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

SEL DE SALIES-DE-BÉARN

DES OPÉRATEURS HABILITÉS EN

OSTRÉICULTURE ET MYTILICULTURE



LABEL ROUGE





LABEL ROUGE BRIOCHE



FARINE DE MEULE

(HORS BIO)

FARINE PANIFIABLE POUR PAIN COURANT FARINE POUR PAIN DE TRADITION FRANÇAISE

PRODUCTION SOUS SIQO

880 t

(HORS BIO)

INDICATION **GÉOGRAPHIQUE** PROTÉGÉE

PRODUCTION SOUS SIQO

BRIOCHE VENDÉENNE

1523 t

PRODUCTION SOUS SIQO (HORS BIO)



© 12,9 MILLIONS D'EUROS CHIFFRE D'AFFAIRES

MILLIONS D'EUROS CHIFFRE D'AFFAIRES

22950 t

DES PRODUCTIONS FRANÇAISES SOUS SIQO SONT NÉO-AQUITAINES

DES PRODUCTIONS FRANÇAISES SOUS SIQO **SONT NÉO-AQUITAINES**

DES PRODUCTIONS FRANÇAISES SOUS SIQO SONT NÉO-AQUITAINES

MEMENTO SIQO

NOUVELLE-AQUITAINE

VINS ET EAUX-DE-VIE

78 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE







APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE

VINS AOC/AOP GIRONDE REVENDIQUÉS EN HI BARSAC 4661
BARSAC 4661
BLAYE 619
BORDEAUX 2158 002
BORDEAUX SUPÉRIEUR 558 601
CADILLAC 1868
CANON FRONSAC 9117
CÉRONS 489
CÔTES DE BORDEAUX 48310
CÔTES DE BORDEAUX BLAYE 257 655
CÔTES DE BORDEAUX CADILLAC 50 870
CÔTES DE BORDEAUX CASTILLON 82 010
CÔTES DE BORDEAUX FRANCS 14519
CÔTES DE BORDEAUX SAINT-MACAIRE 989
CÔTES DE BOURG, BOURG ET BOURGEAIS 156 770
CRÉMANT DE BORDEAUX 2 753 957
ENTRE-DEUX-MER 77701
FRONSAC 33 648
GRAVES 151031
GRAVES DE VAYRES 14500
GRAVES SUPÉRIEURES 4288
HAUT-MÉDOC 234 202
LALANDE-DE-POMEROL 50 504
LISTRAC-MÉDOC 13 062
LOUPIAC 8 558
LUSSAC SAINT-EMILION 65 268
MARGAUX 74120
MÉDOC 202731
MONTAGNE-SAINT-EMILION 70 861
MOULIS OU MOULIS-EN-MÉDOC 23 814
PAUILLAC 53 317
PESSAC-LÉOGNAN 88 623
POMEROL 33 933
PREMIÈRES CÔTES DE BORDEAUX 2407
PUISSEGUIN SAINT-EMILION 32 210
SAINTE-CROIX-DU-MONT 9342
SAINTE-FOY-BORDEAUX 8573
SAINT-EMILION 56 022
SAINT-EMILION GRAND CRU 176 347
SAINT-ESTÈPHE 60 456
SAINT-GEORGES-SAINT-EMILION 9298
SAINT-JULIEN 40846
SAUTERNES 21 963
TOTAL AOC-AOP GIRONDE 7 716 062

AO INEO VINO AOO/AOI	REVENDIQUÉS EN HI
BÉARN	9 513
BERGERAC	243 885
BRULHOIS	2602
BUZET	97964
CÔTES DE BERGERAC	56 756
CÔTES DE DURAS	76 675
CÔTES DE MONTRAVEL	. 1197
CÔTES DU MARMANDA	IS 47 639
HAUT-MONTRAVEL	3,5
HAUT-POITOU	30 800
IROULÉGUY	6 5 5 6
JURANÇON	69 585
MADIRAN	59 630
MONBAZILLAC	63 785
MONTRAVEL	4093
PACHERENC DU VIC-BIL	_H 9584
PÉCHARMANT	16 788
ROSETTE	1 318
SAUSSIGNAC	430
TURSAN	11 876
CORRÈZE	378
TOTAL AUTRES AOC-A	OP 811 058

AUTRES VINS AOC/AOP





EAUX-DE-VIE	VOLUMES EN HI
COGNAC*	971 770
ARMAGNAC*	14 456
FINE BORDEAUX*	92
LIQUEUR	
CASSIS DE SAINTONGE	37
VINS DE LIQUEUR	
PINEAU DES CHARENTES	72 461
FLOC DE GASCOGNE	4800
TOTAL EAUX-DE-VIE, LIQU	EUR
ET VINS DE LIQUEUR	1 063 616

* en hl d'alcool pur



VOLUMES

INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

VINS IGP	VOLUMES REVENDIQUÉS EN hi
AGENAIS	2803
ATLANTIQUE	33 012
CHARENTAIS	78 095
COMTÉ TOLOSAN	156 918
CÔTES DE GASCOGN	E 783 571
HAUTE-VIENNE	34
LANDES	21490
PÉRIGORD	20334
THÉZAC-PERRICARD	1505
TOTAL IGP	1 097 762

45 500° **EMPLOIS**

DONT

9500 NON SALARIÉS

24000 SALARIÉS AGRICOLES **PERMANENTS**

4500

SALARIÉS DANS L'INDUSTRIE DES BOISSONS

7500

ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN DE SALARIÉS SAISONNIERS

*Résultats d'une étude DRAAF/INSEE publiée en 2018

NB: Les volumes revendiqués ne sont pas les volumes commercialisés mais ceux déclarés aux Douanes.

12260

VITICULTEURS SONT ENGAGÉS DANS AU MOINS UN SIQO EN NOUVELLE-AQUITAINE

16,5%

DES VITICULTEURS FRANÇAIS PRODUISANT POUR UN SIQO

97%

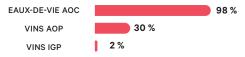
DES VOLUMES DE VINS PRODUITS EN NOUVELLE-AQUITAINE SONT VALORISÉS EN SIQO VOLUMES REVENDIQUÉS SOUS SIQO EN NOUVELLE-AQUITAINE EN MILLIONS D'HL (13,9 MILLIONS D'HL)



RÉPARTITION DES VOLUMES DE VIN PRODUITS

	NOUVELLE-AQUITAINE	FRANCE
VINS AOP	41%	46 %
VINS POUR EAUX-DE-VIE AOC	54%	18 %
VINS IGP	2 %	29 %
VINS SANS IG	3%	6%

PART DES VOLUMES NOUVELLE-AQUITAINE SOUS SIGO AU NIVEAU NATIONAL





1262
EXPLOITATIONS VITICOLES
BIOLOGIQUES EN
NOUVELLE-AQUITAINE

SOIT 16,8%
DES EXPLOITATIONS
VITICOLES ET DES VIGNES
ERANCAISES EN AB

19733 ha
DE VIGNES CERTIFIÉES BIO
OU EN COURS
DE CERTIFICATION
EN NOUVELLE-AQUITAINE

SOIT 8,9 %
DES SURFACES TOTALES
EN VIGNES DE LA RÉGION
(CONTRE 14,9% À L'ÉCHELLE
NATIONALE)

MÉTHODOLOGIE

DÉFINITIONS

Opérateurs :

Les opérateurs pris en compte dans ce document peuvent être :

- des opérateurs producteurs primaires : agriculteurs, viticulteurs, éleveurs, ostréiculteurs...
- des opérateurs avals : abattoirs, ateliers de découpe, ateliers de transformation...

Chiffre d'affaires et volumes :

Les chiffres d'affaires sont estimés à la première mise en marché: en sortie d'abattoir pour les viandes et les volailles, en sortie de conditionnement/transformation pour les autres produits.

SÉLECTION DES SIQO ATTRIBUÉS À LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Un SIQO est rattaché à la région si plus de 19% de ses opérateurs habilités se situent en Nouvelle-Aquitaine. Le calcul ne prend pas en compte les distributeurs et les opérateurs de l'amont (fabricants d'aliments, accouveurs). En revanche, pour la filière viande, les naisseurs et éleveurs de poulettes sont pris en compte. Deux exceptions ont été faites: l'AOP Floc de Gascogne, prolongement de l'Armagnac et les IGP Côtes de Gascogne et Comté Tolosan qui concernent un nombre important d'opérateurs, ont été retenues même si moins de 19 % des opérateurs habilités sont localisés en Nouvelle-Aquitaine.

SOURCES MOBILISÉES

- INAO pour les nombres d'opérateurs habilités, volumes et chiffres d'affaires des produits sous SIQO hors bio
- Agence Bio pour les nombres de producteurs engagés, leurs cheptels et surfaces de production
- le casier viticole informatisé mis à disposition par **les Douanes** pour les statistiques viticoles
- Agreste avec la SAA, le recensement agricole 2010, pour les données générales sur l'agriculture en Nouvelle-Aquitaine.

ESTIMATIONS DES VOLUMES ET DES CHIFFRES D'AFFAIRES RÉGIONAUX DES SIQO

- Pour chaque AOP/AOC et IGP retenues :
- si au moins 80 % des opérateurs sont localisés en Nouvelle-Aquitaine, les volumes et chiffres d'affaires totaux du SIQO sont comptabilisés ;
- si moins de 80 % des opérateurs sont localisés en Nouvelle-Aquitaine, les volumes et chiffres d'affaires sont estimés au prorata de ce pourcentage ;
- pour chaque Label Rouge retenu :

l'estimation des volumes et chiffres d'affaires est faite au *prorata* du pourcentage d'opérateurs localisés en Nouvelle-Aquitaine. L'année de référence retenue est 2019.





PRODUITS-DE-NOUVELLE-AQUITAINE.FR